

Image not found or type unknown



Vente bien immobilier en indivision

Par **syanne**, le **26/02/2009** à **11:54**

Bonjour
X et Y ont acheté, sans être mariés, un bien immobilier en indivision.
X a 60% de cette maison
Y a 40% de cette maison
X souhaite vendre la maison, étant donné qu'il en possède 60%, a-t-il quand même besoin de la signature de Y ?
Si Y s'y oppose, qu'est-ce que le recours pour X d'arriver à faire cette vente quand même ?
Merci d'avance pour votre réponse
Cordialement
Syanne